

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2023

OBJET : Délibération pour soutenir financièrement le projet « des champsaurins en Amérique » mené par le collège de St Bonnet en Champsaur

Le dix-huit septembre deux mil vingt-trois à dix-neuf heures trente, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 16

Secrétaire de séance : Serge BLANC

Convocation en date du : 13 septembre 2023

PRESENTS : ACHIN Richard, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Thierry, GALLAND Daniel, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis

EXCUSÉS : BARBAN Daniel (pouvoir donné à Richard ACHIN), CATELAN Richard, GIRAUD Sylvie (pouvoir donné à Véronique HELSEN), ROCHAS Alain (pouvoir donné à GALLAND Daniel)

ABSENT : AUBERT Sylvain

Monsieur le Maire présente le projet « des champsaurins en Amérique » mené par le collège Vivian Maier de St Bonnet en Champsaur. Les enseignants ont décidé d'utiliser l'histoire de l'émigration champsaurine aux Etats-Unis pour mettre en place un échange avec la Louisiane.

Le projet prévoit des croisements pédagogiques, des visioconférences, des échanges de réalisations vidéo avec l'ensemble des élèves du collège et entre les deux établissements. Il est également prévu d'organiser un voyage scolaire en Louisiane au printemps 2024 de 20 élèves de 3^{ème} à l'initiative de ce projet d'échange en 2022.

Monsieur le Maire indique que deux élèves de la commune d'Aubessagne feront partie de ce voyage. Il invite le Conseil Municipal à se prononcer sur la demande d'aide financière qui lui a été adressée par le gestionnaire du collège Vivian Maier.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'apporter un soutien financier de 100€ par élève de la commune participant au voyage scolaire en Louisiane en 2024.
- **DONNE** tous pouvoirs à M. le Maire pour signer les documents liés à la mise en œuvre de ce projet

Ainsi fait et délibéré, à Aubessagne, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,
Richard ACHIN



COMMUNE d'AUBESSAGNE

8 chemin derrière le Serre - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43

Mail: mairie@aubessagne.fr